

### BSR : une réalisation unique en Haute-Loire



#### Social

Des formations  
pour les aidants



#### Vie économique

Monistrol labellisé



#### Travaux à venir

Avenue de la Libération



# L'éditorial

Monistroliennes, Monistroliens,

Voilà quatre années que vous nous avez confié la responsabilité de la ville de Monistrol.

Nous gérons le quotidien grâce à l'implication de tous les agents municipaux qui nous permettent de répondre à la plupart de vos demandes, de maintenir un service public important et de qualité, de vous accompagner dans l'organisation de manifestations sportives, culturelles et festives sur la commune.

Nous priorisons les investissements et l'entretien de nos bâtiments (toiture du gymnase du centre-ville, de l'école Lucie Aubrac, de la MJC). Les réalisations nouvelles se sont succédées depuis 2014 (allées du Château, quartier Limousin, ancien camping municipal, vestiaires du football et du rugby, courts de tennis extérieurs, travaux d'assainissement...).

Après 10 ans de négociations par nos prédécesseurs, nous avons décidé d'acheter la maison Déléage pour une future réhabilitation du quartier. Dernièrement, nous venons de nous séparer de la maison des Frères (située au pont de Brunelles), vide depuis 15 ans et laissée à l'abandon. Il est nécessaire de décider pour avancer.

Luc Jamon, que je remercie pour son investissement en tant que premier vice-président à la Communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron, a travaillé depuis le début pour avancer ensemble sur une répartition des charges de fonctionnement de nos installations sportives et culturelles en fonction des utilisateurs. La solution politique et communautaire sur le sujet étant au point mort, il est envisagé une différenciation de tarifs et d'accès aux associations monistroliennes en fonction de la commune de résidence des adhérents. Nous avons convié le 25 avril dernier les responsables associatifs pour entamer une réflexion commune. D'autres réunions sont prévues afin de trouver une solution concernant les charges de centralité. En espérant que la neige tardive des saints de glace laisse place à un été ensoleillé, je vous invite à participer aux multiples manifestations estivales qui se profilent.



  
Jean-Paul LYONNET

## Vie municipale

### D'importants travaux d'assainissement à venir

Le réseau d'assainissement situé sous l'avenue de la Libération à l'intersection de la rue Chaussade présente une vétusté qui a récemment entraîné des dommages sanitaires importants chez certains riverains. Par conséquent, ce réseau va faire l'objet de travaux qui nécessitent une intervention majeure.

#### Quand ?

Ce chantier va être réalisé durant les mois de juillet et août prochain afin d'impacter le moins possible la circulation automobile de ce secteur particulièrement fréquenté. Les opérations débuteront le 2 juillet pour une durée de 8 semaines.

#### Les travaux

Ils vont consister à créer un réseau séparatif eaux pluviales / eaux usées. Par la même occasion, les anciens égoûts en pierre, situés sous l'avenue, seront

supprimés car ils présentent d'importants risques sanitaires.

Le chantier 2018 va se concentrer sur les réparations présentant désormais un caractère d'urgence. Cependant, les travaux réalisés permettront à terme de reprendre tous les branchements de l'avenue de la Libération afin d'en sécuriser tous les écoulements.

#### Les riverains et commerçants

Bien-sûr, ces travaux généreront des difficultés pour les activités respectives de chacun. Tout sera mis en œuvre pour minimiser l'impact et faire en sorte que la gêne occasionnée soit la plus réduite possible. Les entreprises retenues dans le cadre de cette intervention seront sensibilisées à cette problématique.

La finalité des travaux reste l'amélioration du quotidien de chacun.

### Vente d'un lot aux Hauts de Bilhard

Les travaux de lotissement du terrain de l'ancien camping seront terminés dans deux mois environ. Un lot de 563 m<sup>2</sup> est encore disponible. La municipalité a fait le choix de privilégier les habitants de Monistrol.

1 Les éventuels acquéreurs peuvent se faire connaître ou demander des renseignements par mail ([dgs@monistrol.fr](mailto:dgs@monistrol.fr)) ou en téléphonant à la mairie (service foncier ou service de l'urbanisme).

## Inauguration du bassin de stockage et de restitution du Pinet

La commune s'est révélée être novatrice dans la gestion de l'eau et de l'assainissement en réalisant un bassin de stockage et de restitution (BSR) d'une capacité de 400 m<sup>3</sup>.

Cette structure unique dans le département s'est avérée la plus adaptée aux bassins versants et également la plus efficace dans le traitement des eaux usées. Dorénavant, les flots les plus pollués lors d'un épisode pluvieux seront traités et non plus rejetés dans le milieu naturel.

Cette construction est une immense avancée dans la protection de l'environnement et de la faune halieutique.

L'inauguration de cet ouvrage, d'un montant de 563 000 euros HT, a eu lieu vendredi 6 avril dernier. Il vient en réponse aux exigences écologiques et environnementales d'aujourd'hui et sera un soutien efficace dans la préservation du milieu naturel.



## Nettoyage de printemps



Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a reconduit l'opération "Nettoyage de printemps" les 30 et 31 mars derniers. Les collèges ont apporté leur contribution le vendredi après-midi.

Environ une cinquantaine de personnes y ont participé le samedi matin.

Plus de 40 sacs poubelles ont été remplis, soit environ 500 kgs de déchets, en deux heures de collecte.

Divers détritrus ont ainsi été ramassés, parmi lesquels principalement des canettes en métal, des bouteilles en verre et en plastique, quelques enjoliveurs de voitures, divers emballages alimentaires.

De l'avis général, les mégots sont le fléau majeur dans tous les secteurs qui ont été nettoyés. Le secteur le plus "sale" est le Mazel et plus particulièrement les abords du lycée. La fontaine de la place Néron est elle aussi victime des détritrus : elle était remplie de canettes en métal et bouteilles en verre petite contenance. Tous ces déchets ont fait l'objet d'un tri sélectif au retour de la collecte. Cette opération s'est effectuée dans la convivialité et la bonne humeur et a été clôturée autour d'un verre de l'amitié.

## Les aménagements se poursuivent avenue de la Gare



## Des risques pour la santé et pour l'environnement



Bien que très largement répandue, l'utilisation de pesticides n'est cependant pas anodine : si ces produits permettent d'éliminer des organismes vivants, ils peuvent aussi être néfastes pour la santé humaine, notamment en cas de mauvaise utilisation ou d'exposition prolongée :

augmentation du risque de cancer, troubles de la reproduction et du développement, troubles neurologiques, perturbations endocriniennes...

L'application de pesticides présente également des conséquences non voulues sur la biodiversité : elle peut entraîner la mort d'espèces animales ou végétales non visées.

Par ailleurs, les pesticides sont un facteur de dégradation de la qualité de l'eau. Utilisés en milieu urbain, ils se retrouvent rapidement dans les milieux aquatiques : les produits ruissellent sur les surfaces imperméables et rejoignent les rivières, via le réseau d'eaux pluviales. Or il suffit de quelques gouttes de pesticide pour polluer un cours d'eau !

Les collectivités et les particuliers utilisent des pesticides et contribuent aussi à la pollution des eaux. Il est urgent que chacun s'interroge sur ses pratiques et mette en œuvre des méthodes alternatives.

## C'est pourquoi la commune montre l'exemple et s'engage... en signant la Charte d'Entretien des Espaces Publics\*

La commune est entrée dans une démarche d'amélioration de ses pratiques de désherbage, en signant en 2011 la Charte d'Entretien des Espaces Publics, pour obtenir le niveau d'engagement n°1 : **traiter mieux**. En 2018, elle s'est engagée pour obtenir le niveau n°2 : **traiter moins**.

L'année 2017 sans pesticides a été un succès, aidé par une période de sécheresse. La difficulté reste dans l'entretien des terrains sportifs sablés et du cimetière.

Après une année supplémentaire d'expérimentations, le niveau 3 est visé : **ne plus traiter chimiquement**.

Dans ce cadre, la commune est accompagnée par la FREDON Auvergne qui a réalisé un diagnostic des pratiques de désherbage et qui a proposé des actions pour aider à atteindre les objectifs.

## ... vers de nouvelles pratiques

Des méthodes alternatives d'aménagement et d'entretien des espaces publics sont mises en place :

- végétalisation / enherbement de zone ensablée,
- désherbage mécanique / manuel (investissement dans du matériel facilitant le travail des jardiniers),
- tout mettre en œuvre pour éviter les traitements chimiques encore autorisés pour les espaces sportifs et les cimetières,
- pose de bâches plastiques sur la terre des massifs pour empêcher la pousse des herbes indésirables,
- investissement dans une balayeuse de rue adaptée à la commune pour assurer un ramassage régulier de la matière organique, évitant ainsi la germination des herbes.

## Et vous, comment participer à l'opération ?

... En acceptant davantage la présence de végétation spontanée dans votre commune.

Au premier janvier 2019, les pesticides seront interdits à la vente aux particuliers. Des techniques alternatives existent pour limiter la présence de végétation spontanée. Il va falloir réapprendre à vivre avec quelques herbes folles. Ces plantes sauvages doivent retrouver une place maîtrisée dans le paysage urbain !

... En apprenant à vous passer de pesticides dans votre jardin.

Des outils pour vous aider :

- Le "Guide pour jardiner + nature" élaboré par le Ministère du Développement Durable, téléchargeable gratuitement sur le site Internet [www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html](http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-pour-jardiner-plus-nature.html)
- Une plateforme internet d'échanges et d'information sur le jardinage au naturel : [www.jardiner-autrement.fr](http://www.jardiner-autrement.fr)
- La lettre d'information gratuite "L'Echo des Jardins" : consultation et inscription sur [www.mieux-jardiner.fr](http://www.mieux-jardiner.fr) en "Auvergne".

Des conseils dans les jardinerie qui se sont engagées à communiquer sur les méthodes de jardinage au naturel : fiches conseil disponibles dans les points de vente signataires ou téléchargeables gratuitement sur le site Internet [www.mieux-jardiner.fr](http://www.mieux-jardiner.fr)

Vous pouvez manifester votre soutien à cette démarche zéro pesticide en demandant en mairie l'autocollant ci-dessous et en le mettant sur votre boîte aux lettres.

\* pour en savoir plus : [www.entretien-espaces-publics.fr](http://www.entretien-espaces-publics.fr)



## Les jardins familiaux du Monteil

L'association des Jardins du Monteil compte une quinzaine de jardiniers qui cultivent des parcelles de 50 à 300 m<sup>2</sup> environ, situées derrière les terrains de tennis. Ces terrains communaux sont loués par des habitants de Monistrol avec reconduction annuelle. Des cabanes et cuves d'eau à partager sont également mises à leur disposition.

Le bureau est composé de Domenico CINQUEMANI (président), Patrick SEJALON (trésorier) et Vincent DECROIX (secrétaire et lien avec le Centre Technique Municipal).

L'ambiance y est très bonne entre les jardiniers et l'accent est mis sur le partage, la bonne gestion et la convivialité.

En outre, ces jardins familiaux s'inscrivent dans la démarche de développement durable engagée par la commune, les jardiniers cultivent "bio" en privilégiant les semences sans OGM et n'utilisent pas de produits phytosanitaires (ni engrais chimiques, ni désherbants, ni pesticides ou autres fongicides).

Les déchets verts sont récupérés et valorisés en compost par chaque jardinier (un bac à compost collectif devrait voir le jour sur les dernières parcelles) et les services techniques vont installer une cuve de grande contenance pour récupérer l'eau de pluie des tennis couverts. Les serres sont tolérées à condition que leur hauteur soit restreinte.

Année après année, entre les barrières bois et les parkings refaits récemment, le site s'embellit et devrait pouvoir servir d'exemple pour d'autres jardins sur des parcelles communales... ceux prévus sur l'ensemble Limouzin.



## Vie économique

### Monistrol labellisé pour son commerce



L'association "La Journée nationale du commerce de proximité, de l'artisanat et du centre-ville®" a attribué à la commune de Monistrol un label qui récompense une politique volontaire et consensuelle en matière de maintien et de développement des activités économiques de proximité au sein de la ville. Ce label est un signe de reconnaissance et de fierté pour les partenaires économiques qui en sont ainsi honorés.

Il est décerné selon des critères d'évaluation :

- la mobilisation des acteurs économiques et leur implication,
- la qualité du travail réalisé collectivement,
- l'investissement global des commerçants,
- la visibilité obtenue dans les différents médias.

C'est donc une belle récompense pour l'association "Monistrol A tout" qui a participé pour la première fois à la journée nationale du commerce de proximité le 14 octobre dernier.



## Les nouveaux commerces

### Chez Gigi's

Le restaurant, situé au 35, avenue de la Libération, est spécialisé dans les bagels et les "baked potatoes" à composer soi-même.

Il est ouvert du mardi au jeudi de 11h45 à 13h45 et de 18h45 à 20h30, le vendredi et samedi jusqu'à 22h et le dimanche de 18h30 à 21h.  
04 71 56 71 87.



### Les 1001 modes

La boutique de prêt-à-porter femme et d'accessoires est au 12, rue Jeanne d'Arc. De grandes tailles y sont disponibles. Les horaires : mardi, jeudi, vendredi de 9h à 18h, mercredi et samedi de 9h à 12h.  
04 43 08 62 09.



### G Tacos

L'enseigne propose tacos, sandwichs et restauration rapide. Elle est située au 18, place de la Victoire. Le restaurant est ouvert tous les jours sauf le mercredi de 12h à 14h et de 18h à 22h.  
09 80 61 18 61.



### L'évidence

Le restaurant se situe avenue de la Gare, dans l'impasse à côté du garage automobile. Il propose une cuisine traditionnelle à base de produits frais.

L'Évidence dispose d'un espace jeux pour les enfants et d'un terrain de pétanque.

Il est ouvert du lundi au samedi à midi et en soirée sur réservation dès 12 personnes.  
04 71 56 71 49.



## Action sociale

### Formation à destination des aidants de malades atteints de maladie neuro-dégénérative

Depuis septembre 2016, le CCAS organise le troisième jeudi de chaque mois la "Pause des aidants", temps d'échanges entre accompagnants de malades et des professionnels, au Manago à Monistrol. En mars 2018, des séances de sophrologie sont proposées, tous les 15 jours, pour soutenir et aider les aidants le souhaitant (15 euros les 5 séances).

L'obtention d'un financement pour l'année 2018 de l'Agence Régionale de Santé, ainsi qu'un partenariat avec les professionnels du Conseil départemental, permet de proposer 4 demi-journées de formation à destination des aidants familiaux de ces malades. Il est important que ces personnes connaissent la maladie à laquelle elles

ont à faire face, pour pouvoir accepter et comprendre les difficultés qu'elles rencontrent.



Jeudi 7 juin : mini-spectacle proposé par la compagnie Latituds,

#### **"Voulez-vous tanguer avec moi ?"**

Ces mini-scènes mettent en évidence les difficultés que chacun rencontre à domicile et aborde les enjeux de la relation quotidienne.

Jeudi 14 juin : **"être aidant familial"**, animé par Mme Marie MOULIN, psychologue.

Jeudi 21 juin : **"les principales psychologies liées au vieillissement, connaître et comprendre les manifestations"**, animé par un médecin gériatre.

Jeudi 28 juin : **"les aides et ressources possibles, à chacun sa solution"** par Mme Masson, pilote MAIA du Conseil départemental 43.

Une autre cession de formation plus spécialement dédiée aux aidants qui travaillent aura lieu au mois de septembre.

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Colombet au CCAS de Monistrol au 04 71 75 61 31.

Toutes ces actions ne sont pas réservées aux Monistroliens mais ouvertes à toutes personnes du territoire, concernées par l'accompagnement d'une personne atteinte d'une maladie neuro-dégénérative.

### Le pass sport culture et loisirs étend ses aides



Le Pass Sport Culture et Loisirs, mis en place en 2015 par le CCAS, propose aux familles monistroliennes ayant des enfants âgés de 3 à 18 ans, de bénéficier d'une

aide financière pour accéder aux accueils de loisirs et aux activités culturelles ou sportives.

L'octroi de cette aide permet également d'emprunter gratuitement des livres à la médiathèque, d'accéder au cinéma et aux spectacles de la saison culturelle à

des tarifs réduits, de bénéficier d'un après-midi festif pour les enfants en fin d'année.

Désormais, une aide au voyage scolaire est possible, dont voici les montants :

Aide au voyage scolaire	
QF < 550	Aide de 10 euros par nuit avec un maximum de 5 jours
551 < QF < 800	Aide de 8 euros par nuit avec un maximum de 5 jours

### Une aide à la cotisation mutuelle

A partir de la rentrée de septembre 2018, le CCAS pourra accorder une aide financière aux familles ou personnes seules domiciliées sur la commune. Cette aide sera attribuée pour les personnes se voyant refuser la CMUC (couverture maladie universelle complémentaire) et selon un barème établi par le CCAS.

Pour tout renseignement, contacter le CCAS au 04 71 75 61 30 - [accueil.ccas@monistrol.fr](mailto:accueil.ccas@monistrol.fr)

## Vie associative

### Retour sur la fête du sport



Malgré un début timide et une météo capricieuse, cette 19<sup>ème</sup> édition de la fête du sport a quand même tenu ses promesses avec une participation identique à celle de l'année dernière.

Les rencontres interclubs de full boxing en ouverture ont remporté un franc succès et l'équipe spéciale des sapeurs pompiers du Rhône a cloturé cette semaine en beauté.

Rendez-vous en 2019 pour fêter les 20 ans de la fête du sport.

### Rencontre avec les associations

Le 25 avril dernier, les élus ont convié les présidents des associations sportives, culturelles et de loisirs utilisant les infrastructures de la commune.

L'objet de la réunion était de réfléchir suite au constat suivant : 50% des adhérents des différentes associations ne sont pas domiciliés dans la commune et chaque année, des Monistroliens ne peuvent pratiquer certaines activités faute de places. Il est donc important de trouver ensemble une solution concernant l'accueil des adhérents extérieurs à la commune et le financement des infrastructures.

Le fonctionnement (chauffage, eau, électricité, nettoyage) et le petit investissement des différents bâtiments sportifs et culturels sont financés

contribuables Monistroliens (chaque adhérent d'une association sportive ou culturelle génère une dépense de 200 euros environ).

L'objectif des élus est de trouver une solution pour que les Monistroliens puissent accéder aux infrastructures que leurs impôts financent sans pour autant mettre en péril les associations créatrices d'emplois.

Plusieurs pistes ont été évoquées : donner la priorité d'inscription aux Monistroliens, demander une participation (reversée à la commune) aux adhérents extérieurs en guise de contribution aux charges...

La réflexion est en cours, une deuxième réunion doit avoir lieu fin mai afin de définir les modalités choisies et leur mise place.





## Culture

### Rétrospective : le carnaval



Près de 1100 enfants, de la crèche au CM2, ont défilé dans les rues de la ville vendredi 6 avril pour le carnaval participatif. Le thème choisi cette année était La Nouvelle Orléans. Les danseurs de Ballet 21 et les musiciens des Po Boys ont animé le défilé.



La soirée s'est terminée avec le bal Nouvelle Orléans à l'Espace Culturel du Monteil et le jugement de M. Carnaval.



## Loisirs

### Rétrospective : la chasse aux œufs

Le lundi 2 avril de 14h30 à 16h30, 230 enfants âgés de 3 à 6 ans se sont lancés dans la chasse aux œufs. Il fallait trouver 4 petits cubes de couleurs différentes pour pouvoir repartir avec le précieux sésame : un sac rempli d'œufs.

L'association "Solidarité enfants" qui œuvre au profit des enfants hospitalisés, est venue prêter main forte aux élus pour l'organisation de cet évènement. Un euro de participation par enfant était demandé. La totalité des sommes récoltées a été remise à l'association.



## Les beaux jours se préparent ...



## UN ÉTÉ ingénieux

L'Office de Tourisme Marches du Velay Rochebaron vous offre son « pack de l'été » :  
Bouger, rêver, admirer, apprendre, s'amuser... Une foule d'expériences à vivre en solo, en famille ou entre amis !

Demandez-le à partir du 10 juin 2018, il est gratuit ! ... et profitez d'une entrée gratuite au centre aquatique l'Ozen et au château de Rochebaron.

Le pack est composé :

- de la brochure touristique Marches du Velay Rochebaron,
- du magazine Expériences de la Haute-Loire,
- de la carte touristique de la Haute-Loire,
- du top gourmand de la jeune Loire,
- du programme des Découvertes de l'été.
- d'une offre spéciale valable jusqu'au 30 septembre 2018.



Marches du Velay  
Rochebaron  
OFFICE DE TOURISME

## Etat civil

### Les naissances

Le 3 mars de Lola PERARD.  
Le 6 mars de Valentin BARBIER.  
Le 13 mars de Alya CHAKNAT.  
Le 15 mars de Louka MIRAMAND.  
Le 17 mars de Romy PAITRE.

Le 18 mars de Noé MOREL.  
Le 25 mars de Maëva LOCHIS.  
Le 26 mars de Melvin AMPILHAC.  
Le 28 mars de Naomi ARNAUD.  
Le 29 mars de Noémie HEYRAUD.  
Le 6 avril de Théophile VALOUR.

Le 12 avril de Soën JOUSSERAND.  
Le 13 avril de Clara LAURENT.  
Le 14 avril de Pelin PARLAK.  
Le 22 avril de Aaron LOPEZ.

### Les mariages

Le 10 mars de Ines ROMERO MENDEZ et Julien LECLAIR.  
Le 24 mars de Munevver AKTEPE et Naïm OUALID.  
Le 31 mars de Chloé BRUYERE et Sofiane KEBBACHE.  
Le 7 avril de Cindy JOUVE et Pierre WEHLING.

Le 14 avril de Ekaterina ABRAMOVA et Gilles CHAZOT.  
Le 14 avril de Germaine AYENG et Christophe MORAMBERT.  
Le 21 avril de Nicole TRIOLLIER et Bernard CHAUMAYRAC.  
Le 28 avril de Mélanie COURTAUDIERE et Jean-Baptiste BRANSON.

### Les décès

Le 7 mars de Marie SAHUC.  
Le 10 mars de Jeannine GONON.  
Le 19 mars de Claire DELPLANQUE.

Le 26 mars de Albert ROUBY.  
Le 3 avril de Maryse SABARLY.  
Le 7 avril de Raymond QUILICO.  
Le 8 avril de Pierre MONTROUSSIER.

Le 9 avril de Chantal CHAUSSE.  
Le 11 avril de Isabelle CARREZ.  
Le 22 avril de Georgette BLASZYK.  
Le 23 avril de Fernand MARGERIT.

## Espace d'expression de la minorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Liste "Monistrol pour tous"

Equipe LYONNET : un échec complet à la communauté de communes

En début de mandat, l'équipe Lyonnet pensait que d'être du même bord politique serait suffisant pour orienter les décisions de la communauté de communes. Ainsi pour tenir compte de la centralité de Monistrol, Florian CHAPUIS martelait lors des présentations des budgets de la commune de Monistrol qu'une solution politique serait trouvée à la Communauté de Communes. La réalité est tout autre, les élus de l'équipe Lyonnet se frottent à des élus communautaires autrement plus expérimentés et qui n'ont ni la même vision ni les mêmes intérêts. La démission fracassante et inédite du premier vice président Luc JAMON représentant Monistrol et chargé des finances en est la parfaite illustration. C'est un échec de l'ensemble de l'équipe LYONNET qui se retrouve marginalisée au sein de la communauté de communes. L'arrogance de cette équipe, sa suffisance voire son mépris vis-à-vis des autres élus communautaires ne pouvait pas donner d'autre résultat. Depuis longtemps, nous avons formulé des propositions pour permettre à Monistrol de mieux assumer ses charges de centralité. La majorité a toujours refusé de les mettre en œuvre. La gestion en bon "père de famille" chère à Jean-Paul LYONNET en prend un coup !

Au dernier conseil municipal, par l'intermédiaire d'un conjoint d'une conseillère municipale, l'équipe Lyonnet a vendu la maison des Frères, tènement de 890 m<sup>2</sup> de terrain en centre-ville (à côté de la crèche) pour un montant de 64 000 euros. Rappelons que l'immeuble Deléage, située à côté de la mairie, 440 m<sup>2</sup> de terrain, a été achetée par la même équipe municipale, 358 000 euros. Cet immeuble était voué à la démolition, ce qui a été fait. Les biens communaux n'auraient donc pas la même valeur marchande selon qu'ils sont achetés par l'équipe LYONNET, 813 euros/m<sup>2</sup> pour le terrain Deléage, ou qu'ils sont vendus par cette même équipe, 71 euros/m<sup>2</sup> pour le terrain de la maison des Frères. Nous nous sommes opposés à cette cession. Nous avons apporté les preuves que cette propriété était manifestement sous-évaluée et que cette vente consistait à brader le patrimoine communal, mais nous n'avons pas été entendus.

Merci Gérard, bienvenue à Damien

Au cours du conseil du 9 mars dernier un bel hommage a été rendu à Gérard MICHELON à l'occasion de sa démission du conseil municipal. En effet, après de nombreuses années d'engagement au service de la collectivité, d'abord comme conseiller municipal puis comme adjoint de 2008 à 2014 chargé des finances et des associations sportives, Gérard a souhaité passer la main. Qu'il soit ici remercié pour tout ce qu'il a apporté à la commune, son expertise, son dévouement et sa constance pour toujours trouver les solutions aux difficultés rencontrées. Les élus de tous bords ont salué son départ par des applaudissements.

C'est Damien PEYRARD qui lui succède désormais. Jeune exploitant agricole au GAEC de Chazelles, Damien apportera son énergie, ses compétences et sa vision de Monistrol au sein de notre équipe et du conseil municipal. Il a choisi de siéger au sein des commissions d'urbanisme et des travaux. Bienvenue à Damien.

## Espace d'expression de la majorité au conseil municipal

Cette rubrique est ouverte aux composantes du conseil municipal. Ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

### Liste "Monistrol avec vous"

Nous avons annoncé pendant la campagne électorale de 2014 qu'il était nécessaire de jouer un rôle actif au sein de la communauté de communes. Fidèle à nos convictions nous nous sommes investis depuis, en ce sens. En effet pour les dossiers qui concernent directement la commune de Monistrol :

- Qui a résolu durablement le conflit concernant l'Ozen ?
- Sous quel mandat ont été enfin réalisés l'aire d'accueil des gens du voyage et le rond-point de La Borie ?
- Qui a obtenu une répartition des fonds de concours communautaires à la population, alors que précédemment la commune de Monistrol était injustement désavantagée ?
- Sous quel mandat sera réalisé le stade d'athlétisme communautaire sur le site du Mazel ?...

Pendant 4 ans, sans aucun mépris mais avec détermination, nous avons également eu pour objectif de trouver une solution concertée parmi les élus de la CCMVR, afin d'assurer un financement plus équitable des services culturels, sportifs et de loisirs. Le but était d'éviter toute différenciation de tarifs et d'accès selon la commune d'origine. Lors des discussions budgétaires 2018, et contre toute logique de territoire, le bureau des maires de la communauté a refusé catégoriquement une nouvelle fois de traiter cette question. Le budget 2018 prévoit en revanche un montant d'investissements important et l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Nous avons demandé que certaines dépenses soient reportées, le temps que les solutions permettant de les financer soient débattues et confirmées, afin d'éviter notamment à l'avenir une hausse généralisée de la fiscalité. Contre toute rigueur financière pourtant nécessaire dans la gestion de nos collectivités, nos propositions n'ont pas été retenues.... Voilà les principales raisons pour lesquelles les élus monistroliens de la majorité se sont abstenus lors du vote de budget de la communauté de communes. Les deux élus de l'opposition, à savoir Robert VALOUR et Annie MANGIARACINA, ont suivi ce vote. Alors pourquoi polémiquer d'autant plus que rien n'a été fait concernant ces sujets lors du mandat précédent ?

Vente de la maison des Frères :

- Précisons que cette maison était en vente depuis 2012, et donc que l'équipe VALOUR a été incapable de la vendre et même malheureusement de l'entretenir.
- Précisons également que ce bien a été estimé en 2018 par la Direction Immobilière de l'Etat français. Compte tenu de l'état actuel de dégradation de ce bâtiment, cet organisme public l'a évalué à 52000 euros. Le prix de vente retenu est donc supérieur de 12000 euros à cette valorisation.

Par conséquent avant de parler de "brader le patrimoine communal", il serait préférable de faire preuve de plus d'autocritique et d'arrêter les polémiques politiciennes ainsi que les accusations sans fondement. Les paroles c'est bien, les actes c'est mieux !

## Vie associative

### Grosse affluence pour l'exposition de véhicules de Monistrol Animation

Les 21 et 22 avril, près d'une centaine de camions ont investi la ville lors du traditionnel défilé du rassemblement de véhicules. Durant tout le week-end, sous un soleil estival, environ 3000 personnes sont ainsi venues admirer ces engins hors normes : camions, véhicules de collection, quads, 4x4, motos...



## L'agenda

### A noter en juin

- Vendredi 1er : **Concert** de chansons françaises, avec les Amis du Château, 20h30 au Château.  
Samedi 2 : **Tournoi** de rugby sans contact avec Rêve XV, 9h stade du Beauvoir. Dès 12 ans, équipes de 6 personnes, ouvert à tous.  
**Rencontre** avec l'école de nage avec Marches du Velay Natation, en journée à l'Ozen.  
**Braderie** des Amis du Grand Toukou et du Cameroun, 8h-18h, à la Paumellerie.  
**Tournoi** de foot avec les pompiers, 10h, stade synthétique du Mazel.  
**Spectacle de rue** "Bankal Balkan", 18h, dans le parc du Château.  
**"Faîtes de la danse !"**, 20h30 à l'Espace Culturel.
- Mercredi 6 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h30-18h, maison des associations.  
Vendredi 8 : **Soirée rencontre** avec "Danny Fletsher Trio", 20h30 à la médiathèque.
- Vend 8 et sam 9 : **Braderie** du Secours Populaire, 9h-17h30, aux Couteliers avenue Martouret.  
Samedi 9 : **Représentation** de l'activité théâtre adolescents de la MJC.
- Dimanche 10 : **Compétition** départementale de judo avec Monistrol Budo, en journée au gymnase du Mazel.
- Sam 16 et dim 17 : **Spectacles** des activités danse de la MJC.  
**Fête patronale.** Feu d'artifice le samedi à 22h30 dans le parc du Château. Le dimanche, messe à 10h30 en l'honneur de St Marcellin et apéro-concert avec le Zac Strol Band à 11h30 dans le jardin de la cure.
- 19-23 juin : **Exposition** de cuivres au Château, avec les Amis du Château.
- Mercredi 20 : **Concert** orgue et trompette, avec les Amis du Château, 20h30 au Château.  
Vendredi 22 : **Représentation** de l'activité théâtre adolescents de la MJC.
- 22, 23 et 24 : **Folies commerciales** avec Monistrol A Tout, vendredi et samedi 9h-19h, dimanche 9h-12h.  
Samedi 23 : **Représentation** de l'activité théâtre enfants de la MJC.  
**Gala** de Monistrol Gym, 18h30, gymnase du Mazel.  
**Fête de la musique.** 4 scènes couvertes, nombreux groupes en centre ville.  
Programme détaillé dans les commerces et sur le site internet de la ville début juin.
- Dimanche 24 : **Compétition** départementale de natation avec Marches du Velay Natation, en journée à l'Ozen.
- Vend 29 et sam 30 : **Gala** de In Studio, vendredi 20h30, samedi 18h30 et 21h, à la Capitelle.

### A noter en juillet

- Découvertes de l'été** avec l'Office de Tourisme.
- 6 juillet - 30 sept : **Expo d'été** autour de la vigne, des côtes de Gournier aux Côtes de Bilhard, avec les Amis du Château et la Société d'Histoire.
- Mercredi 11 : **Après-midi jeux** avec la ludothèque Ricochet, 15h30-18h, maison des associations.  
Samedi 14 : **Festivités du 14 juillet**, défilé en centre ville, animations avec les sapeurs pompiers, repas, bal et feu d'artifice dès 19h au Mazel, avec Monistrol Animation.
- Lundi 30 : **Don du sang**, 9h-12h et 15h-19h, à la Capitelle.